

ROZOY FLASH n° 206

Bulletin d'informations communales – 26 décembre 2024

Compte rendu de la réunion du 12 décembre 2024



La séance du Conseil Municipal du 12 décembre, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 19h00, salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Lucienne BÉKALAREK – Maurice POULAIN – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Anne-Sophie COLOMBÉ.

Absents excusés :

Agnès JACOB – Pouvoir à Xavier BOULANDE
Olivier THOUANT – Pouvoir à José FLUCHER
Marie-Noëlle FRÈRE – Christelle BERNAILLE

Michel DAUTRECQUE, suppléant, est également présent.



Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Décision modificative n°4,
- Vote du quart des crédits,
- Subvention DETR,
- Subventions CVCB,
- Subventions APV/Amendes de police,
- Travaux collégiale - avenant,
- Travaux du garage - avenants n°2,
- USEDA - réparation EP123 La Pommeraie,
- USEDA - convention pour groupement de commandes d'électricité,
- Convention groupement de commandes réseau de chaleur,
- Convention ADICA – abandon manifeste 86/92 rue Charles de Gaulle,
- Contrat service technique,
- Protection sociale complémentaire,
- Questions diverses.

DÉLIBÉRATIONS

DECISION MODIFICATIVE N°4

Le Conseil Municipal vote les opérations suivantes qui n'ont pas d'impact sur l'équilibre du budget :

	Imputations	Budget Précédent	Modification	Nouveau Budget	
Dépenses de Fonctionnement	6411	205 018.37	-1 500.00	203 518.37	Personnel titulaire
Dépenses de Fonctionnement	6450	127 652.15	-3 500.00	124 152.15	Charges de sécurité sociale et de prévoyance
Dépenses de Fonctionnement	60612	21 519.35	5 000.00	26 519.35	Energie-Electricité
Dépenses de Fonctionnement	023	29 523.91	-3 000.00	26 523.91	Virement à la section d'investissement
Dépenses de Fonctionnement	66111	56 316.70	3 000.00	59 316.70	Intérêts d'emprunts
Recettes d'Investissement	021	29 523.91	-3 000.00	26 523.91	Virement de la section de fonctionnement
Recettes d'Investissement	1321.222	534 977.67	60 787.00	595 764.67	Subvention strict entretien collégiale
Recettes d'Investissement	1323.129	0.00	24 000.55	24 000.55	Subvention travaux Centre Bourg
Dépenses d'Investissement	1641	214 033.78	5 000.00	219 033.78	Remboursement capital emprunt
Dépenses d'Investissement	231.57	77 227.44	2 904.11	80 131.55	Travaux hôtel Entre Nous
Dépenses d'Investissement	231.85	300 000.00	4 930.25	304 930.25	Travaux stade municipal
Recettes d'Investissement	1322.126	20 000.00	-20 000.00	0.00	Opération d'ordre
Recettes d'Investissement	1323.126	0.00	20 000.00	20 000.00	Opération d'ordre
Recettes d'Investissement	13461.77	34 300.70	-278.15	34 022.55	Réduction subvention Cour des Prés
Recettes d'Investissement	13461.91	16 128.00	-755.40	15 372.60	Réduction subvention City Stade
Dépenses d'Investissement	231.224	490 761.41	7 132.64	497 894.05	Travaux transept sud collégiale
Dépenses d'Investissement	231.222	770 127.84	60 787.00	830 914.84	Travaux de strict entretien collégiale

VOTE DU QUART DES CREDITS

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

SUBVENTION DETR

Le Conseil Municipal sollicite l'Etat pour une subvention, au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux, au meilleur taux possible pour le projet suivant :

Mobilier Médiathèque pour un montant HT de 16 049.69 €.

SUBVENTIONS CVCB

Le Conseil Municipal décide de solliciter la Région Hauts de France, dans le cadre de l'opération Centre-Ville/Centre-Bourg, pour une subvention d'un montant de travaux de 89 458.33 €.

- 14 574.08 € pour des travaux à l'hôtel-restaurant Entre Nous (Eclairage, VMC)
- 74 884.25 € pour les travaux à la salle de convivialité (déjà réalisés)

SUBVENTIONS APV – AMENDES DE POLICE

Le Conseil Municipal décide de solliciter le Département pour une subvention de 47% au titre du dispositif Aisne partenariat Voirie pour les travaux suivants :

Travaux	Montant des travaux	Subvention demandée
Route d'Apremont-Rouvroy (Annule et remplace la délibération du 6 mars 2024)	36 976.80	17 379.09
Rue de Cernival	14 688.00	6 903.36
Rue du Point du Jour	23 160.00	10 885.20
Sécurité routière (Amendes de police) Feu rouge récompense près du monument aux morts	9 338.00	4 388.86

TRAVAUX COLLEGALE - AVENANT

Annule et remplace la délibération du 19 novembre 2024.

M. le Maire informe que le montant des travaux sur la collégiale concernant la tranche ferme – bois, charpente est de 28 220.34 € (erreur de devis de l'entreprise BATAIS Charpente). Le Conseil Municipal prend note de cette modification

TRAVAUX DU GARAGE - AVENANTS N°2

M. le Maire informe que des travaux supplémentaires sont nécessaires dans le cadre de la rénovation du garage communal. Ils s'intègrent néanmoins dans le budget prévisionnel.

Le Conseil Municipal décide d'ajouter les montants de travaux proposés suivants :

Nature des travaux	Entreprises	Montant des travaux HT
Reconstruction du pignon	PIC BATIMENT	21 755.00
Prises supplémentaires + dépose et repose des prises de l'atelier	LGE	1 295.55
Mezzanine + escalier + renforts de charpente	BATI RENOV	26 935.19

USEDA – REPARATION EP 123 LA POMMERAIE

Un poteau situé aux abords du collège a été percuté par un véhicule.

L'USEDA propose d'effectuer les travaux de réparation pour un montant HT de 2 850.49 €.

L'assurance remboursera ensuite la commune intégralement.

Le Conseil Municipal décide d'accepter la réparation.

USEDA – CONVENTION POUR GROUPEMENT DE COMMANDES D'ELECTRICITE

L'USEDA va solliciter des fournisseurs d'énergie.

Le coordonnateur du groupement est l'USEDA (Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne)

La Commission d'appels d'offres du groupement sera celle de l'USEDA, coordonnateur du groupement.

Le Conseil Municipal décide :

- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité,
- d'autoriser l'adhésion de la collectivité au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité,
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de groupement.

CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES RESEAU DE CHALEUR

Le dossier n'étant pas complètement finalisé, ce point est retiré de l'ordre du jour et sera présenté à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

CONVENTION ADICA – ABANDON MANIFESTE 86/92 RUE CHARLES DE GAULLE

M. le Maire présente la convention de l'ADICA* pour une mission d'assistance administrative afin de trouver une solution concernant la procédure d'abandon manifeste des maisons situées au 86/92 rue Charles de Gaulle.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de prestation avec l'ADICA*.

*Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne

CONTRAT SERVICE TECHNIQUE

Le Conseil Municipal accepte le recrutement de Jean-Claude DURTETTE au service technique, en CDD, pour une durée de 6 mois, à raison de 20 heures mensuelles, à compter du 1^{er} janvier 2025.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Les collectivités territoriales et les établissements publics doivent, à compter du 1^{er} janvier 2025, participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents titulaires (CNRACL et IRCANTEC) dans le domaine de la prévoyance et à compter du 1^{er} janvier 2026 pour la santé.

En application de l'article L 827-1 et suivants du Code Général de la Fonction Publique, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer au financement des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent.

La participation des personnes publiques est réservée aux contrats ou règlement garantissant la mise en œuvre de dispositifs de solidarité entre les bénéficiaires, actifs et retraités.

Le Conseil Municipal décide de participer au financement des contrats souscrits par les agents dans le cadre de la convention de participation conclue par le Centre de Gestion pour le risque prévoyance et pour le risque santé, à hauteur de 7 € par mois.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire propose un tour de table.

Sylvain POULAIN fait un bilan satisfaisant du marché de Noël. 22 exposants. Belle réussite pour le calendrier de l'Avent avec une importante participation des commerçants et associations. Des commerçants ne pouvant accueillir les enfants ont donné des lots pour la tombola du marché de Noël.

Martine MAINGAINT aborde le problème des déchets alimentaires générés lors des locations de la salle des fêtes et de la salle de convivialité.

Anne-Sophie COLOMBÉ évoque la possibilité d'aménager des places de parking au niveau de la place de la Neuville. Il lui est répondu que de nombreuses places existent déjà, y compris sur la place, qui ne sont que très partiellement utilisées.

Après des programmations de réunions, la séance est levée à 21h30.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Exceptionnellement, la mairie sera fermée le mardi 31 décembre 2024 après-midi.

Nous vous remercions de votre compréhension.

C.C.A.S.



La distribution des bons d'achats de Noël offerts par le C.C.A.S. s'est déroulée depuis la mi-décembre.

Ils sont utilisables dans les commerces du village.

La liste des commerçants participants vous a été remise en même temps que votre bon d'achat.

Si vous avez 68 ans ou plus et que vous n'avez pas reçu votre bon, n'hésitez pas à nous le signaler en mairie.

Une boîte de chocolats a été aussi distribuée aux résidents de la maison de retraite.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui participent à ces distributions.

RESIDENCE HELESENDE - RAPPEL

Nous recherchons une personne motivée et volontaire pour occuper un poste en service civique (16 à 25 ans), afin d'assister l'animatrice dans ses fonctions.

Durée minimum 6 mois.

Activités en individuel et remplacement de l'animatrice dans des activités collectives.

Aucun diplôme exigé mais des connaissances sur les outils numériques seraient bienvenues.

Déposer CV et lettre de motivation à l'accueil de la Résidence.

Message de la Résidence Hélisende



En 2023, nous avons participé à l'opération *1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon !* L'entreprise Batribox récupère les piles usagées au profit de l'AFM-Téléthon. Le résultat final à l'échelle nationale de l'édition 2023 est de 145 tonnes de piles usagées ce qui a permis à Batribox de faire un don de 36 250 € à l'AFM-Téléthon.

L'opération *1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon !* a permis depuis sa création en 2014 de recycler plus de 60 millions de piles usagées et de soutenir l'AFM-Téléthon à hauteur de 376 660 € dans sa lutte contre les maladies génétiques rares.

Notre diplôme de collecte 2023 trône fièrement en bonne place à l'accueil de la résidence. En 2023, nous avons récolté 47 kg de piles usagées.

Nous tâchons de faire mieux encore pour cette édition 2024 !

Nous avons jusque fin janvier pour collecter les piles qui peuvent être déposées à l'accueil de la résidence, rue de la Cour des Prés.

D'avance merci.



DATES A RETENIR

Lundi 30 décembre	Après-midi de Noël – Séance de cinéma et chocolats offerts aux enfants – 14h00 – Salle de Fêtes
Dimanche 19 janvier 2025	Galette des Rois pour les Anciens – Organisée par le CCAS – 14h00 – Salle des Fêtes
Samedi 25 janvier 2025	Vœux du Conseil Municipal – 17h30 – Salle des Fêtes

Pour toutes ces manifestations, des informations complémentaires vous seront données ultérieurement.

ROZOY ANIMATIONS LOISIRS Section RANDONNEES PEDESTRES

Prochaines sorties

Lundi 6 janvier – 20 janvier 2025

Lundi 3 février – 17 février 2025

Départ à 14h00 place de l'Europe

Carte Rozoy Animations Loisirs 15 €/an - 2 € par randonnée pour les non-adhérents

Renseignements au 03.23.90.10.62



L'opération **Décorez votre sapin** a remporté un vif succès.

Une quarantaine de sapins ont ainsi été livrés dans le village (quartiers et commerçants).

Merci aux Rostandes et Rostands pour leur participation.

Antenne Cyclamen

Merci également aux commerçants qui ont joliment décoré leur vitrine à l'approche des fêtes de Noël et de fin d'année.

CALENDRIER DE L'AVENT du 2 au 23 décembre 2024

Distribution de friandises aux enfants en mairie



**Le 2 décembre
par le CCAS**



**Le 10 décembre
par le Syndicat scolaire**



Bonne année 2025 à toutes et à tous !